La Maire de Paris

Paris, le - 2 FEV. 2023

Chers membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Bon anniversaire ! Depuis 2003, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) est un espace d'expression des jeunes, d'élaboration d'initiatives et de concertation autour des politiques publiques mises en œuvre par la Ville de Paris.

La présente lettre de mission a pour objet de vous saisir sur des grands temps forts et des grands travaux qui rythmeront l'année et pour lesquels je sollicite votre avis et votre participation.

Cette année, le Conseil Parisien de la Jeunesse soufflera ses vingt bougies. Je forme tout d'abord le vœu que vous puissiez prendre part à cet anniversaire, en proposant et en impulsant des initiatives pour faire connaitre davantage votre instance, vos travaux et ceux de vos prédécesseurs.

Tout au long de l'année, je souhaite ensuite que vous vous saisissiez de cette occasion pour réfléchir aux conditions qui, au-delà de votre propre instance mais sans pour autant l'exclure, permettraient à la Ville de Paris de favoriser, renforcer et accompagner davantage les engagements et les mobilisations des jeunes Parisiennes et Parisiens qui ont bien sûr évolué ces vingt dernières années. Vous pourriez ainsi auditionner – comme la réforme de 2021 vous le permet désormais – des chercheurs, des universitaires, et des associations de jeunes et de jeunesse pour enrichir vos réflexions dans l'optique de produire d'ici à la fin de l'année un rapport formulant notamment vos idées et préconisations afin de renforcer le pouvoir d'agir des jeunes à Paris.

Parce que l'avenir de la Capitale se prépare dès aujourd'hui, je souhaite que vous puissiez prendre une part active à la démarche de prospective participative et créative « Vers Paris 2050, affronter ensemble les défis de notre siècle » portée par Pénélope Komitès, mon Adjointe en charge de l'innovation, de l'attractivité, de la résilience et de la prospective Paris 2030.

En particulier, je souhaite que vous participiez aux ateliers d'écriture qui seront organisés dans le cadre de cette démarche en 2023, afin d'imaginer et de mettre en récit des futurs positifs possibles pour Paris à 2050.

Deux d'entre vous (dotés d'une voix délibérative commune) seront en outre invités à siéger au sein du jury de la consultation étudiante lancée dans le cadre de cette démarche de prospective. Ce jury se réunira à deux reprises, prévisionnellement le 30 mars et le 10 mai 2023, afin de désigner des projets lauréats parmi ceux qui seront soumis par les étudiants participants.

En tant qu'instance de concertation chargée d'éclairer la Ville de Paris dans la conduite de ses politiques publiques, je souhaite par ailleurs que vous formuliez un avis, attendu d'ici à l'automne 2023, sur le projet de nouvelle stratégie de résilience de Paris, dont le processus de refonte a été engagé le 19 octobre dernier par Pénélope Komitès. La version finale de la stratégie de résilience de Paris, qui sera présentée en Conseil de Paris au premier trimestre 2024, pourra ainsi prendre en compte votre avis et vos recommandations. Il me semble en effet essentiel que vos éclairages puissent être apportés pour l'élaboration de cette stratégie, qui doit aider le territoire parisien et ses habitants à mieux anticiper, éviter et gérer les risques et les potentielles crises de demain.

À l'été 2024, Paris accueillera le monde. Pour que la fête profite à toutes et à tous, aux Parisiennes et Parisiens et en particulier aux jeunes, Pierre Rabadan, mon adjoint chargé du sport, des Jeux Olympiques et Paralympiques et de la Seine, travaille tout particulièrement à la façon de faire vivre les Jeux à Paris en 2024. Au cœur de cette expérience unique, chaque arrondissement aura la possibilité d'animer avec ses acteurs locaux un site de festivités, dont la conception et l'élaboration de la programmation vont s'effectuer au cours du 1er semestre 2023. Je souhaite que vous preniez part à ce travail.

Dans un premier temps, d'ici au printemps 2023, vous réfléchirez collectivement sur les conditions de réussite, selon vous, de ces festivités locales. Consignées dans un document, vos recommandations et préconisations en ce sens pourront porter tant sur les modalités d'organisation de ces festivités (horaires à privilégier, public cible et prioritaire à vos yeux, etc.), que sur leur contenu (types d'activités, sujets de sensibilisations que vous aimeriez voir promus à cette occasion, type d'acteurs ou de structures à mobiliser, etc.).

Dans un second temps, je souhaite que vos Ambassadrices et Ambassadeurs d'arrondissement présentent ces recommandations du CPJ aux élus d'arrondissement chargés du sport et de la jeunesse, dans le cadre de réunions prévues avec chaque arrondissement entre mars et mai 2023, et organisées par la Délégation Générale aux Jeux Olympiques et Paralympiques et aux Grands Événements. Ces réunions auront pour objectif de réfléchir, avec chaque arrondissement, à l'organisation de ces festivités locales dans leur format et leur contenu. En se faisant le relais des avis de l'ensemble des membres du CPJ, vos Ambassadrices et Ambassadeurs participeront aux discussions et aux réflexions sur ces festivités locales, et en rendront ensuite compte à l'ensemble de l'instance lors d'une séance plénière, à la suite de laquelle le document cadre pourra être amendé en vue d'une transmission finale à mon adjoint Pierre Rabadan.

Parallèlement, je souhaite que la commission permanente chargée du suivi de Quartier Jeunes au sein de votre instance contribue activement aux réflexions qui s'engagent pour faire de QJ un lieux phare de l'été 2024.

Au-delà de ces travaux spécifiques que j'ai ciblés pour cette année 2023, je souhaite souligner la possibilité qui est la vôtre de vous emparer et de travailler sur des sujets de votre choix :

- par le biais d'une auto-saisine, permise depuis la réforme de 2021, en vue d'éclairer et d'apporter des avis et des recommandations sur un champ spécifique de l'action publique parisienne ;

- par le biais d'un vœu que vous avez la possibilité de formuler et de faire porter au vote du Conseil de Paris une fois dans l'année.

Enfin, en tant que membres du CPJ, vous disposez d'un rôle de représentation de votre instance au sein d'autres instances, comités ou jurys. Je souhaite que vous puissiez notamment continuer à être pleinement associés :

- au Conseil d'Orientation de Quartier Jeunes ;

- au Conseil d'Administration du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) ;

- au comité d'éthique de la Police Municipale de Paris ;

- au Conseil de la Nuit ;

- aux commissions d'attribution des aides Quartiers Libres et Paris Jeunes Vacances ;

- au Conseil Scientifique et Citoyen chargé du plan alimentation durable, suite au souhait de mon adjointe Audrey Pulvar de vous y associer dans la droite lignée du vœu relatif à l'éducation à l'alimentation durable déposé par vos prédécesseurs de la promotion Gisèle Halimi 2022.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et sur l'énergie qui vous caractérisent pour apporter la démonstration concrète que du haut de ses vingt ans, la plus ancienne instance de démocratie participative parisienne conserve assurément toute sa jeunesse.

Bien à vous,

Anne Hidalgo

Anne HIDALGO